

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

002/23/03/2023

## EXERCICE 2023

Désignation d'un Président de séance  
pour le vote du Compte Administratif 2022

Membres en exercice :	13
Présents :	08
Suf. Exprimés :	09
Votes Pour :	09
Votes Contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en la Mairie de St Florent/Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : Mme TRAMUNT

Date de convocation : 15 Mars 2023Etaient présent(s) :

Mme BERTON (Titulaire) de Charost – M. GONTHIER (Titulaire) de Civray – Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan – Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou – Mme SABOURAULT (Titulaire) de St Caprais – M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy – Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher – Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Etaient excusé(s) :

Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery – Mme Aoudar (Titulaire) de Poisieux – M. BONNET (Titulaire) de Primelles.

Etaient absent(s) :

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy – M. ALIAGAS (Titulaire) de St Ambroix.

Ont donné « Pouvoir » :

Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery à M. GONTHIER (Titulaire) de Civray

Entendu l'exposé de Madame la Présidente concernant l'obligation faite au Comité Intercommunal de désigner un Président pour la séance relative au vote du Compte Administratif,

M. Gilles GONTHIER ayant fait acte de candidature,

Après en avoir délibéré,

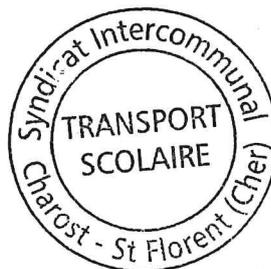
## LE COMITE INTERCOMMUNAL

- élit M. Gilles GONTHIER comme Président de séance pour le vote ci-dessus mentionné.
- Mme LOZACH-SIRET quitte la salle pour le vote du compte administratif

Saint Florent/Cher, le 27 Mars 2023

Au registre sont les signatures

J. TRAMUNT  
Secrétaire de séance



C. LOZACH-SIRET  
Présidente du SITS

**Rendue exécutoire**

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,